



RENOUVELLEMENT CACES PEMP - PLATESFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL R 386 - Catégories 1A / 1B et 3A / 3B

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel utilisant des élévateurs de personnel disposant d'un CACES expiré.

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'un CACES PEMP expiré
- Etre âgé de 18 ans.
- Etre reconnu apte aux travaux en hauteur par la médecine du travail.
- Lire et comprendre le français.

OBJECTIFS

A l'issue du renouvellement et pour le ou les type(s) de plate(s) forme(s) élévatrices(s) utilisé(s), le personnel ayant réactualisé ses connaissances maîtrise :

- les caractéristiques techniques des élévateurs
- les conditions d'utilisation adaptées aux particularités de l'entreprise et du chantier ainsi que les interdictions d'utilisation
- les opérations périodiques d'entretien à sa charge en référence à la notice du constructeur
- les dispositions générales de sécurité

DUREE 2 jours

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Présentation par vidéoprojection.
- Animation interactive sur la base d'expériences vécues.
- Questions et réponses individuelles.
- Mise en situation (pratique).
- PEMP + matériels obligatoires imposés par le référentiel

La formation est assurée par des moniteurs, experts dans leur domaine, habilités par la CARSAT, qualifiés CACES R386.

CONTENU

Théorie :

RAPPEL RELATIF AU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Code du travail, réglementation et responsabilités

RAPPEL DU CHAMP D'APPLICATION : LES APPAREILS VISES

- Sélection des conducteurs
- Recommandation de la CNAM
- Autorisation de conduite

RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DES PEMP

- Normalisation et conformité
- Classification et caractéristiques
- Technologie des appareils : motorisation, système hydraulique, système de commandes
- Dispositif de sécurité
- Instructions générales d'utilisation
- Vérifications et entretien
- Conditions d'implantation, stabilité et environnement
- Secours
- Instructions particulières d'utilisation
- PEMP de types I et III
- PEMP de type II

RAPPEL DES REGLES D'UTILISATION

- Appliquer les règles de conduite et de sécurité
- Respecter le code de la route
- Le plan de circulation dans l'entreprise
- Les consignes propres à l'utilisation de la PEMP
- Effectuer les vérifications et l'entretien en début de poste
- S'assurer de la vérification semestrielle
- Contrôler visuellement l'état de la PEMP
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Réaliser la maintenance de 1er niveau
- Consigner le carnet de bord
- Effectuer l'examen d'adaptation et rendre compte des anomalies
- Positionner la PEMP par rapport à la tâche à effectuer
- Vérifier que les performances et les caractéristiques de la PEMP sont compatibles avec le travail à effectuer
- Rendre compte de toute anomalie ou difficulté rencontrée

- Mettre en oeuvre la PEMP
- Exécuter et comprendre les gestes de commandement
- Déplacer et circuler avec la PEMP
- Positionner et stabiliser la PEMP
- Signaler la PEMP et baliser la zone
- Apprécier la vitesse du vent
- Manoeuvrer la PEMP dans l'environnement
- Réagir en cas d'anomalie
- Réaliser les opérations de fin de poste

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

- 1 - Test des connaissances théoriques : réglementation, classification et technologies et sécurité relatives aux nacelles.
- 2 - Test des connaissances pratiques : adéquation, vérifications, positionnement et déplacement, secours.

VALIDATION

Attestation de fin de formation
CACES R386 valable 5 ans

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

« Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur »

SUPPORT DE COURS REMIS AUX STAGIAIRES

Il sera remis à chaque participant un livret des éditions Mémo-Forma
<http://www.memoforma.fr/manuel-formation-pemp.html>

